cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Formation SSCT des membres du CSA et/ou de la Formation spécialisée

24/04/2026

Prix INTER : à partir de 1 800,00 € net de TVA

Durée : 5 jours soit 35 heures

Public : membres représentants du personnel du CSA titulaires et suppléants

Prérequis : aucun

Objectifs :
Être capable de prendre part à la démarche globale de promotion de la santé et de prévention des risques dans la structure ;
Identifier les missions et moyens du CSA, et de la formation spécialisée le cas échéant, en matière de santé, sécurité et conditions de travail ;
Développer son aptitude à déceler les situations professionnelles à risque ;
S'initier aux méthodes et outils à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail ;
Développer un comportement assertif pour gagner en efficacité dans la relation avec les autres acteurs.

Programme :

1- Accueil des participants et présentation de la formation

2- Introduction
Les missions du CSA en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail ;
Les missions de la formation spécialisée.

3- Les accidents de travail et les maladies professionnelles
Définitions ;
Statistiques AT/MP pour la branche professionnelle, pour l'entreprise ;
Mécanisme d'apparition d'un dommage ;
Conséquences pour le salarié, pour l'entreprise ;
Responsabilités.

4- Déceler et mesurer les risques professionnels
Les risques de la fonction publique et de l'établissement ;
Les risques psycho-sociaux (RPS) ;
L'évaluation des risques professionnels ;
La pénibilité.

5- Analyser les conditions de travail
La visite des locaux ;
L'étude de poste ;

Programme de formation

L'enquête ;
L'arbre des causes.

6- Prévenir les risques professionnels
Définition de la prévention ;
Les enjeux ;
Les acteurs internes et externes ;
Les Principes Généraux de Prévention ;
Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
Le droit d'alerte.

7- Améliorer les conditions de travail
L'engagement de l'employeur ;
Le rôle du manager de proximité ;
Le dialogue social ;
Le travail prescrit, le travail réel ;
La QVT.

8- Une évaluation des acquis ludique

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Exercices pratiques : analyse d'un l'accident de travail via l'arbre des causes, visite de locaux, analyse des DUERP et PAPRIPACT.
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Programme de formation

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :
Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).